



<https://www.solyvoile.com/inspection>

Une inspection maritime complète peut-être effectuée en deux parties selon les besoins du client. Une inspection du bateau en cale sèche et un essai en mer au besoin (léger supplément \$).

L'inspection ne pourra pas être effectuée sous la pluie et à une température sous les 12 degrés Celsius.

La coque, le pont et la structure du bateau, les équipements (et leurs conditions), les circuits électriques, les différents systèmes (eau, propane etc.) et le gréement seront inspectés. Le tout doit-être conforme aux normes de construction en vigueur en Amérique du Nord de Transport Canada et ABYC.

L'inspecteur procédera également à des tests d'humidité (détecteur d'humidité GRP 33+) ainsi qu'à des tests de délaminage par percussion.

L'inspecteur ne procédera à aucun test destructeur ni à aucun démontage de quelque partie que ce soit ou équipement durant l'inspection.

Pour une inspection complète le courant électrique (AC/DC) doivent-être disponible à bord lors de l'inspection, l'inspecteur pourra vérifier les systèmes électriques et électroniques.

Le gréement sera inspecté depuis le pont uniquement.

Pour la mécanique, seule les composantes externes seront vérifiées pour en évaluer leurs conditions.

La durée de l'inspection dépend de la taille du bateau et de ses d'équipements.